Attribution de temps

Le président suppléant (M. Paproski): Le secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé.

M. Lewis: Je vais essayer de reprendre le fil de mes pensées. Je dois cependant vous avouer, monsieur le Président, que la vue d'un socialiste portant un costume de banquier m'a tout simplement troublé. C'est probablement pourquoi j'ai parlé du député comme étant membre du parti NDP.

M. McCurdy: Cela bouleverse vos idées préconçues, n'est-ce pas?

M. Lewis: Un gilet, monsieur le président! Avec, combien, sept ou huit boutons? Je n'en crois pas mes yeux.

M. McCurdy: Oui, et pas un n'est dans ma tête.

• (1320)

M. Lewis: Le député est revêtu du costume traditionnel des banquiers.

Ceci étant dit, monsieur le Président, je voudrais parler de l'éditorial paru aujourd'hui dans la Gazette de Montréal, où l'on affirme que:

... la campagne de l'opposition ne fait pas seulement fi des justifications morales et économiques du projet de loi sur les médicaments... elle ne tient aucun compte des lacunes dans les soins de santé qui résultent de la loi actuelle.

En tant que législateurs, il est de notre devoir de tenter de trouver les meilleurs médicaments et les meilleurs traitements possible pour les Canadiens. Nous croyons que la recherche et le développement suscités par ce projet de loi nous permettront de trouver ces traitements. Ni moi ni les députés de mon parti ne pouvons comprendre pourquoi le Nouveau parti démocratique et le parti libéral font obstacle à cette recherche qui pourra en définitive profiter à tous les Canadiens et dont les produits pourront être vendus partout dans le monde. Pour cette raison, nous allons replacer en douceur le débat dans la bonne voie. Après une autre journée complète de débat, nous serons en mesure de renvoyer le projet de loi à un comité où tout le monde pourra être entendu.

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, certains seront scandalisés de voir que le gouvernement a choisi d'imposer l'attribution de temps. En ce qui me concerne, je ne suis ni scandalisé ni surpris. Si j'étais à la place du gouvernement et si je n'étais pas partisan de principes plus élevés en ce qui concerne la Chambre des communes, j'aurais aussi été tenté, en tant que membre du gouvernement, de recommander la clôture. Nous avons là un gouvernement hystérique, représenté par un ministre hystérique, qui nous a donné les arguments les plus hystériques que j'ai jamais entendus.

Pour s'attaquer à toutes les stupidités que nous avons entendues ce matin, il est difficile de savoir où commencer. Une chose est claire dans tout cela, c'est que le gouvernement veut limiter les dégâts. Il sait maintenant qu'il va avoir avec les Canadiens—pas seulement le parti néo-démocrate ou le parti libéral—un terrible combat, car ceux-ci savent que ce projet de loi n'est pas dans leur intérêt. Ce projet de loi est la rançon de l'extorsion. Il n'est certainement pas motivé par l'amélioration

des soins. La contribution qu'il est censé apporter à la recherche n'est pas contenue dans le projet, il est donc impossible de le défendre. C'est un projet de loi qui a été demandé par le président des États-Unis et aussi par son vice-président qui, comme par hasard, a été vice-président de Eli Lily. Il est demandé par le président du comité qui conseille le président des États-Unis en metière de commerce, M. Pratt, qui se trouve être président du conseil d'aministration et directeur général de Pfizer of the United States. Il est demandé par M. Yeutter qui dit commencer à perdre patience. C'est un produit des concessions faites par un gouvernement qui veut à tout prix conclure un marché de libre-échange, dont les vertus sont loin d'être démontrées du point de vue du mieux-être des Canadiens.

Il n'est pas étonnant que nous ayons entendu le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) formuler des arguments aussi loufoques. A en juger par son exposé et son plaidoyer en faveur du projet de loi, je comprends pourquoi le gouvernement veut l'empêcher de parler et de paraître en public. Un ministre qui ne peut faire de distinction entre l'octroi d'un brevet pour de la musique rock, des jujubes et des médicaments, est un ministre que je voudrais dissimuler quelque part. La clôture est un moyen auquel on peut recourir pour s'assurer qu'on ne l'entendra pas trop longtemps.

Il faut entendre les arguments invoqués par le gouvernement à l'appui de ce projet de loi. Nous sommes censés croire, et ce serait amusant si ce n'était pas tellement tragique pour les Canadiens, qu'avant 1969, une poignée de sociétés multinationales jouissaient d'une protection complète grâce à leurs brevets et ne devaient pas affronter la concurrence de ces vilaines petites compagnies qui fabriquent des médicaments génériques. Elles connaissaient pratiquement le bonheur parfait au Canada parce que le prix des médicaments y était parmi les plus élevés du monde. Mon Dieu, quelle horrible tragédie. Après s'être penchées sur la situation, trois commissions et comités ont conclu qu'il fallait agir. Deux de ces comités et commissions ont recommandé d'éliminer toute protection par voie de brevet. C'était épouvantable, on ne tenait aucun compte des préoccupations de la population canadienne, n'assumant aucune responsabilité envers les personnes qui avaient besoin des médicaments génériques. On pourrait penser que dans les circonstances, ces sociétés de produits pharmaceutiques qui comptaient parmi les plus rentables du monde auraient consacré des ressources impressionnantes à la recherche. Pourtant, elles n'ont rien fait du tout.

On nous dit maintenant en 1986—après 17 ans de concurrence des génériques, 17 ans pendant lesquels les sociétés pharmaceutiques canadiennes se sont livrées une énergique concurrence qui nous a donné les prix pharmaceutiques à peu près les plus bas du monde—que si nous revenons à la situation d'avant 1969, ces sociétés de produits pharmaceutiques vont tout d'un coup se précipiter pour faire de la recherche. Si vous croyez cela, monsieur le Président, vous croyez également que ce gouvernement va être réélu la prochaine fois, alors que tout le monde est convaincu du contraire.